

CLAUSES TESTAMENTAIRES - EXEMPLES

Ces clauses sont offertes à titre d'exemples et la consultation d'un conseiller juridique serait de mise.

LEGS PARTICULIER

Montant précis

«Je lègue à titre particulier à la Corporation Archiépiscope Catholique Romaine de Montréal, organisme de bienfaisance enregistré numéro 118876390RR0001, la somme de *_préciser le montant_* \$, sans intérêt, pour appuyer sa mission.»

Bien déterminé

«Je lègue à titre particulier à la Corporation Archiépiscope Catholique Romaine de Montréal, organisme de bienfaisance enregistré numéro 118876390RR0001, *_préciser le pourcentage_* % de mon compte de courtage numéro *_préciser le numéro du compte_* détenu auprès de *_préciser le nom de l'institution financière_*.»

LEGS UNIVERSEL (la totalité des biens, alors qu'il n'y a pas de legs particuliers)

«Après le paiement de mes dettes, je lègue l'universalité de tous mes biens meubles et immeubles, incluant le produit de toute assurance sur ma vie sans bénéficiaire désigné, à la Corporation Archiépiscope Catholique Romaine de Montréal, organisme de bienfaisance enregistré numéro 118876390RR0001.»

LEGS RÉSIDUAIRE (la totalité ou un pourcentage de ce qui reste après le paiement des dettes et des legs particuliers)

«Je lègue à X la somme de *_préciser le montant_* \$, sans intérêt, et le résidu de l'universalité de tous mes biens meubles et immeubles, incluant le produit de toute assurance sur ma vie sans bénéficiaire désigné, à la Corporation Archiépiscope Catholique Romaine de Montréal, organisme de bienfaisance enregistré numéro 118876390RR0001.»

«Après le paiement de mes dettes et des legs particuliers ci-avant énumérés, je lègue l'universalité du résidu de tous mes biens meubles et immeubles, incluant le produit de toute assurance sur ma vie sans bénéficiaire désigné, en parts égales entre X et la Corporation Archiépiscope Catholique Romaine de Montréal, organisme de bienfaisance enregistré numéro 118876390RR0001.»

«Après le paiement de mes dettes et des legs particuliers ci-avant énumérés, je lègue l'universalité du résidu de tous mes biens meubles et immeubles, incluant le produit de toute assurance sur ma vie sans bénéficiaire désigné, à la Corporation Archiépiscope Catholique Romaine de Montréal, organisme de bienfaisance enregistré numéro 118876390RR0001.»

DÉSIGNATION D'UN LÉGATAIRE SUBSIDIAIRE (advenant le décès du premier légataire)

«Je lègue l'universalité du résidu de tous mes biens meubles et immeubles, incluant le produit de toute assurance sur ma vie sans bénéficiaire désigné, à X.

Si X décède avant moi, en même temps que moi ou dans les trente (30) jours de mon décès, renonce à ce legs ou ne peut légalement le recueillir, je lègue alors l'universalité du résidu de tous mes biens meubles et immeubles tel que susdit, à la Corporation Archiépiscope Catholique Romaine de Montréal, organisme de bienfaisance enregistré numéro 118876390RR0001.»